

CONVOCATION

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Société anonyme au capital de 19 472 530 Dinars

11,- Rue des Lilas - 1082 Tunis – Mahrajène

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Chimique ALKIMIA sont invités à assister le Jeudi 24 Mai 2018 à 10 heures à l'**Hotel Les Berges du Lac**, à l'**Assemblée Générale Ordinaire** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2017
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2017
- 3- Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs au même exercice
- 4- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2017 du Groupe ALKIMIA
- 5- Quitus aux Administrateurs
- 6- Fixation des jetons de présence et de la rémunération des membres du comité permanent d'audit.
- 7- Affectation du résultat net de l'exercice 2017
- 8- Renouvellement du mandat des Administrateurs

Conformément à l'article 29 des statuts de la Société, tout actionnaire peut assister à l'A.G.O sur simple justification de son identité, à condition qu'il ait été immatriculé par son intermédiaire en bourse sur les registres de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout actionnaire pourra par ailleurs se faire représenter par un mandataire de son choix, à condition qu'un "POUVOIR" soit déposé au siège social de la Société cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Les rapports à soumettre aux délibérations de l'AGO seront tenus à la disposition de chaque actionnaire au siège social de la Société.

Le Président du Conseil d'Administration

Ali MHIRI

Projet de résolutions ***à soumettre à l'AGO du 24 Mai 2018***

PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve celui du Conseil ainsi que les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales approuve les opérations réalisées en 2017.

TROISIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et de celui des Commissaires aux Comptes approuve les états financiers consolidés du Groupe ALKIMIA arrêtés au 31.12.2017.

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2017.

CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale fixe le montant global des jetons de présence pour l'exercice 2017 à 144 000 DT et la rémunération des membres du comité permanent d'audit à 60 000 DT.

SIXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale décide d'affecter le :

* Résultat net de l'exercice 2017 (13 636 075,636 DT)

comme suit:

* Amortissements différés (2 787 645,191 DT)

* Report à nouveau..... (10 848 430,445 DT)

SEPTIEME RESOLUTION:

Conformément à l'article 16 des Statuts et compte tenu de la structure actuelle du capital social, les Actionnaires approuvent le renouvellement du mandat des Administrateurs pour une période de 3 (trois) ans à partir de l'exercice 2018 (ces fonctions prenant fin le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2020) et décident une nouvelle composition du Conseil d'Administration, comprenant 11 Administrateurs, comme suit:

- | | |
|----------------------------|------------------------------------|
| • Monsieur Ali MHIRI | Administrateur |
| • Groupe Chimique Tunisien | 4 (quatre) postes d'Administrateur |
| • Société IMER | 3 (trois) postes d'Administrateur |
| • Groupe DRISS | 2 (deux) postes d'Administrateur |
| • Groupe CARTE | 1 (un) poste d'Administrateur |

HUITIEME RESOLUTION:

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent Procès-Verbal pour effectuer toutes formalités légales et de publicité.